

## **National Judicial Institute - Spring 2023 Update**

As the CAPCJ representative on the National Judicial Institute (NJI) Board of Governors, I am pleased to provide the recent developments at NJI. The last Board of Governors meeting was held on March 16, 2023.

NJI is a bilingual institution responsible for developing and providing judicial education in English and French for Canadian judges. NJI also has an international role in providing judicial education in many foreign jurisdictions. Under the guidance of the NJI's Chief Judicial Officer, Justice Tom Crabtree, NJI's professional development is judge-led and judging focused to deliver relevant, timely and high-quality judicial education for Canadian judges.

During the Covid 19 pandemic, NJI developed a vast array of online programs and digital resources such as self study programs. However, at several recent meetings of the Board of Governors, NJI officials have repeatedly recognized the value and importance of in-person judicial professional development in Canada and NJI has returned to that model. At the same time, NJI continues to provide enhanced opportunities for digital education on-line.

A few examples of the bilingual digital resources available on the NJI website are the New Judges Survival Guide, Criminal and Family Law Fundamentals, Sentencing Black offenders, an excellent Sexual Assault Judicial Toolkit, including recent developments of the law and various motions in those matters, and constant updates through Criminal and Family Law E-Letters. NJI has also recently opened a Montréal office for French-speaking judges with programs being run bilingually with substantial French language content.

In previous reports, I advised that a draft Memorandum of Understanding (MOU) was negotiated between the NJI, the Canadian Judicial Council (CJC) and the Canadian Council of Chief Judges (CCCJ) to allocate dedicated spaces at NJI national in-person programs for Provincial/Territorial Judges. As part of that MOU, CCCJ provided additional funding to NJI to secure up to 175 seats at NJI in-person programs. The MOU has gone forward as a two-year "pilot project" to determine if any adjustments would be required to fully implement the draft MOU. The "pilot project" is expected to conclude at the end of Summer 2024.

CCCJ, CJC and NJI have worked closely to refine the process for identifying participants and allocating spaces for Provincial/Territorial Court Judges at NJI programs. CCCJ has worked out a formula for the fair distribution of those dedicated spaces and Chief Justice Lise Maisonneuve advised the NJI Board of Governors as well as the CAPCJ Executive at a recent meeting that the MOU is going well. CCCJ was able to ensure that PCJ's registrations have been confirmed for the dedicated seats at NJI's in-person programs for 2022-23 and the process to allocate spaces for PCJ's at specific programs for 2023-24 is well underway. NJI also indicated that they are looking at various initiatives to create extra spaces for PCJ's at programs, for which a judge has been approved for attendance by their Chief Judge or Chief Justice.

Judge Theodore K. Tax

## **Institut national de la magistrature — Mise à jour du printemps 2023**

En tant que représentant de l'ACJCP au conseil d'administration de l'Institut national de la magistrature (INM), j'ai le plaisir de vous faire part des derniers développements à l'INM. La dernière réunion du Conseil des gouverneurs a eu lieu le 16 mars 2023.

L'INM est une institution bilingue chargée d'élaborer et de fournir une formation judiciaire en anglais et en français aux juges canadiens. L'INM joue également un rôle international en assurant la formation des juges dans de nombreuses juridictions étrangères. Sous la direction du Chef des affaires judiciaires de l'INM, le juge Tom Crabtree, le perfectionnement professionnel de l'INM est dirigé par les juges et axé sur les juges afin d'offrir aux juges canadiens une formation judiciaire pertinente, opportune et de grande qualité.

Pendant la pandémie de Covid-19, l'INM a développé une vaste gamme de programmes en ligne et de ressources numériques telles que des programmes d'autoapprentissage. Cependant, lors de plusieurs réunions récentes du Conseil des gouverneurs, les représentants de l'INM ont reconnu à plusieurs reprises la valeur et l'importance du perfectionnement professionnel des juges en personne au Canada et l'INM est revenu à ce modèle. En même temps, l'INM continue d'offrir des possibilités accrues de formation numérique en ligne.

Parmi les ressources numériques bilingues disponibles sur le site web de l'INM, citons le guide de survie des nouveaux juges, l'essentiel du droit criminel et l'essentiel du droit de la famille, Détermination de la peine-contrevenants noirs, une excellente Boîte à outils judiciaire-le droit relatif aux agressions sexuelles, qui comprend les développements récents du droit et des diverses motions dans ces affaires, ainsi que des mises à jour constantes par le biais de lettres électroniques sur le droit pénal et le droit de la famille. L'INM a également ouvert récemment un bureau à Montréal pour les juges francophones, avec des programmes bilingues et un contenu substantiel en français.

Dans les rapports précédents, j'ai indiqué qu'un projet de protocole d'entente (PE) avait été négocié entre l'INM, le Conseil canadien de la magistrature (CCM) et le Conseil canadien des juges en chef (CCJC) afin d'attribuer aux juges provinciaux et territoriaux des places réservées dans les programmes nationaux en personne de l'INM. Dans le cadre de ce protocole d'entente, le CCJC a fourni des fonds supplémentaires à l'INM pour garantir jusqu'à 175 places aux programmes en personne de l'INM. Le protocole d'entente a fait l'objet d'un "projet pilote" de deux ans afin de déterminer si des changements sont nécessaires pour mettre en œuvre le projet de protocole d'entente. Le "projet pilote" devrait se terminer à la fin de l'été 2024.

Le CCJC, le CCM et l'INM ont travaillé en étroite collaboration afin d'améliorer le processus d'identification des participants et d'attribution des places pour les juges des cours provinciales et territoriales dans les programmes de l'INM. Le CCJC a élaboré une formule pour la distribution équitable de ces places réservées et la juge en chef Lise Maisonneuve a informé le Conseil des gouverneurs de l'INM ainsi que le Bureau de direction de l'ACJCP lors d'une récente réunion que le protocole d'entente se déroule bien.

Le CCJC a pu s'assurer que les inscriptions des juges des cours provinciales et territoriales ont été confirmées pour les places réservées aux programmes en personne de l'INM pour 2022-23 et le processus d'attribution de places pour les juges des cours provinciales et territoriales dans les programmes de l'INM. Le CCJC a élaboré une formule pour la distribution des places à des programmes spécifiques pour 2023-24 est en cours. L'INM a également indiqué qu'il envisageait diverses initiatives pour créer des places supplémentaires pour les juges des cours provinciales et territoriales lors des programmes pour lesquels la participation d'un juge a été approuvée par leur juge en chef.

Juge Theodore K. Tax